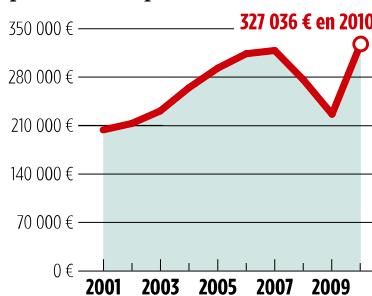


### Notaires : des revenus en dents de scie

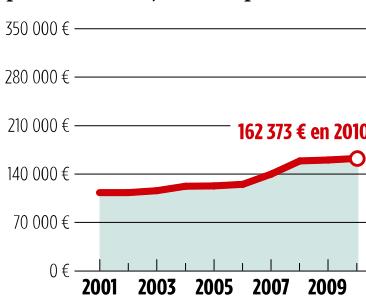
Evolution du bénéfice annuel moyen par notaire depuis 2001



Source : rapport IGF, mars 2013.

### Huissiers : une rémunération constante

Evolution du bénéfice annuel moyen par huissier de justice depuis 2001



Source : rapport IGF, mars 2013.

■■■ de conduire dans le but de favoriser chez les jeunes l'insertion professionnelle. Pour réduire les délais d'attente de présentation à l'examen (120 jours en Seine-Saint-Denis ou 124 jours dans les Hauts-de-Seine), il est proposé que les professeurs de conduite puissent offrir leurs services en dehors des auto-écoles agréées pour «les bases de la conduite». En revanche, les écoles de conduite conserveraient leur monopole sur l'examen du Code de la route et le perfectionnement de la conduite.

S'agissant enfin des professions artisanales, les postes existent, mais ne sont pas suffisamment pourvus. D'où l'inflation des prix. La qualification demandée (le CAP) ou les trois ans d'expérience professionnelle requis auprès d'un artisan du secteur ne sont pas toujours justifiés, estime l'IGF. Deux pistes sont alors explorées. D'abord, dispenser les professionnels du CAP ou raccourcir à quelques mois l'expérience professionnelle exigée pour les tâches simples. Autre piste : créer un statut de «professionnel

## La direction du Trésor à Bercy promet au gouvernement 120 000 emplois créés et un gain de 0,5 point de PIB.

### PHARMACIENS «LA RÉPUTATION DE NOTRE PROFESSION EST SALIE»



ISABELLE ADENOT,  
présidente  
du Conseil national  
de l'ordre des  
pharmacien

«Ce rapport est truffé d'erreurs. Par exemple, comment un inspecteur des finances peut-il ignorer qu'une loi de Finances a fait passer en 2011 la TVA sur les médicaments non remboursables de 5,5 % à 7 % ? La réputation de la profession de pharmacien est salie et je redoute que la confiance du public soit atteinte. Il y a aujourd'hui 75 000 pharmaciens, dont le quotidien n'est pas vraiment celui des rentiers. Mais il ne faut pas croire que nous refusons le débat. Prenez le sujet du monopole des médicaments. Il y a évidemment un intérêt à le maintenir et à ne pas vendre les médicaments sans ordonnance ou non remboursables dans les grandes surfaces. Prenez la Suède, où le paracétamol est en vente libre... Les hospitalisations ont doublé à cause de ce produit et les professionnels demandent le retour du paracétamol en pharmacie. Il faut combattre une idée reçue : la France est un des pays les moins chers d'Europe pour le coût du médicament.»

### HUISSIERS «C'EST DANGEREUX ! CE SERA LA LOI DU PLUS FORT»



PATRICK SANNINO,  
président de la  
Chambre nationale  
des huissiers  
de justice

«Il me paraît inadmissible de stigmatiser, de vilipender ainsi une profession qui détient une délégation de service public et a largement démontré son utilité et son rôle social depuis plus de deux siècles. Je tiens à souligner que notre profession est la moins rémunérée de toutes les professions réglementées du droit. Les jeunes huissiers qui s'installent s'endettent bien souvent sur de longues années pour financer leur installation. Nos tarifs sont réglementés par le ministère de la Justice. Nous avons été augmentés en 2007, après dix-huit années passées sans augmentation de tarif. Aujourd'hui, la loi qui est en préparation entend remplacer une partie de notre activité par un opérateur privé et amener des capitaux étrangers dans des sociétés d'huissiers. C'est dangereux ! Ce sera la loi du plus fort et on assistera à une désertification du territoire au profit de gros groupes centralisés dans les zones urbaines. Je ne dis pas pour autant qu'il ne faut rien faire, notre profession doit se moderniser. Elle est prête à bouger, mais pas à n'importe quel prix.»

de proximité», sans diplôme spécifique, pour des professionnels à même d'accomplir des travaux élémentaires dans le bâtiment. A chaque consommateur de décider s'il a besoin de recourir à un «artisan» (pour une tâche complexe) ou à un «professionnel de proximité» (pour un simple coup de pinceau, le changement d'une serrure ou la pose d'une vitre).

**Guerre.** Dans le même ordre d'idées et afin de pallier la désertification médicale, les infirmiers pourraient se voir confier des actes médicaux simples jusqu'ici apanage des médecins généralistes : l'injection de vaccin antigrippal saisonnier à toute personne (et non seulement aux plus de 65 ans, comme actuellement), le renouvellement de prescription de médicaments contre la douleur, les perfusions ou injections de médicaments analgésiques, éventuellement à domicile et non seulement en milieu hospitalier. Le monopole des ophtalmologues serait également battu en brèche au profit des opticiens-optométristes, qui pourraient alors prescrire des lunettes correctrices à condition qu'une vérification déontologique *ex post* puisse être menée... Au Palais-Bourbon, la guerre interprofessionnelle risque de faire rage ■